

Absence d'information aux élus et aux usagers

Les élus changent mais la rétention d'informations demeure. Par l'intermédiaire de notre élu à la CCPF, membre de la commission eau et assainissement de la CCPF, le vice-président en charge de cette délégation a été sollicité mi-juillet afin qu'un point d'information soit diffusé aux élus ou qu'une réunion soit organisée pour connaître l'état des réserves en eau potable au niveau local. Sans succès. Après plusieurs relances, lundi 27 juillet, un mail est enfin arrivé avec en pièce jointe un document édité par le département ... daté du 13 juillet. Quelle réactivité !

Pourtant la collectivité a connaissance de l'état de la ressource en eau potable en temps réel. Alors que le préfet a classé le département en alerte sécheresse renforcée, mais sans y associer de véritables moyens de contrôle, la communication sur l'état de la ressource dans le pays fouesnantais paraît indispensable. Le 29 juillet, 5 communes de la CCPF ont même été placées au niveau 4 (crise), soit le niveau le plus élevé du dispositif de gestion de la sécheresse.

Cependant la sensibilisation des usagers demeure insuffisante. Sur le terrain, nous constatons toujours des arrosages de jardin en pleine journée et des remplissages de piscine.

Alors que les prévisions météorologiques n'annoncent aucune précipitation significative dans les 2 prochaines semaines, ces comportements irresponsables accentuent le risque de pénurie complète d'eau potable d'ici la fin de l'été et ce au détriment de toute la population.

Nous demandons que l'ensemble des habitants du pays fouesnantais ait accès à une information régulière sur l'état des ressources en eau potable et qu'une campagne de sensibilisation claire quant aux activités interdites soit réalisée (affichage sur les panneaux municipaux d'information, système d'alerte SMS pour diffusion des interdictions d'usage des arrêtés préfectoraux). Enfin, nous souhaitons que la collectivité avec l'appui des autorités compétentes effectue plus de contrôles.

Comme par le passé, c'est l'omerta. Les élus et la population n'auront accès aux données que quelques mois après l'été ou lorsque nous serons en situation de pénurie.